



AGENCE LAURENCE BÉLIARD
CONSEIL IMMOBILIER

NOS HONORAIRES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Honoraires à la charge de l'acquéreur sauf mention particulière.

TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

Mandat simple 5% TTC

Mandat exclusif 4% TTC (diagnostics et reportage photos offerts)

Pour tout mandant de vente inférieur à 100 000€ le montant des honoraires est fixé à 8 000€
TTC

NOS HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Gestion locative 7% TTC sur les encaissements

NOS HONORAIRES LOCATION

Rédaction des baux 10€/m²

Etat des lieux 3 €/m²